

REMPLACEMENT OCCASIONNEL BÉNÉVOLE (ROB)

FILIÈRE FÉDÉRALE

La finalité de cette démarche consiste à pallier les courtes absences imprévisibles de l'animateur auprès d'un public adulte ou senior actif. Le Comité Régional, en réponse aux besoins des territoires, a pour mission de favoriser la mise en place de cette procédure auprès des associations affiliées.



TAUX DE RÉUSSITE*
100 %



NOTE DE SATISFACTION*
3,85 / 4

*Saison 2024-2025



CARDIO
●●●●●



ÉQUILIBRE
●●●●●



SOUPLESSE
●●●●●



RENFORCEMENT
MUSCULAIRE
●●●●●



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- À tous les Licenciés FFEPGV



OBJECTIFS

- Concevoir et conduire des séquences d'animations (au minimum 4 séquences) avec et sous la responsabilité de l'animateur, en prenant en compte la sécurité du groupe.
- Vivre une séance type et appréhender sa structuration
- Faire part des séquences préparées et conduites en association
- Acquérir les connaissances en matière de réglementation et de sécurité



MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apport de connaissances et de mises en pratique sur le terrain



OUTILS

- Playlist
- Séances clés en main



POINTS FORTS

- Permettre le maintien des activités pour les pratiquants licenciés dans les associations affiliées FFEPGV en cas d'absence de l'animateur



MODALITÉ DE VALIDATION

- Feuilles de présence
- Fiche d'émargement
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Évaluation formative
 - Mise en situation pratique
 - Questionnaires



LES PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFEPGV
- Être âgé de 18 ans minimum
- Pratiquer régulièrement des séances de gymnastique volontaire
- Être repéré par l'animateur, avec l'accord du Président
- Être titulaire du PSC1



CONTENUS

- Notion de séance (présentation des activités de base en lien avec quelques intentions éducatives)
- Présentation orale des séquences préparées en structure (conseils et régulation du formateur)
- La sécurité des pratiquants (organisation ; placements ; intensité)
- Règlementation sportive
- Exemples de situations motrices accessibles et dynamiques



MODALITÉ DE CERTIFICATION

Pour y accéder :

- Avoir suivi intégralement la formation



BÉNÉFICES MÉTIER

- Fonction exercée ponctuellement dans le cadre d'une activité bénévole pouvant être valorisée dans la formation au métier d'animateur sportif.



DIPLÔME REMIS

Attestation fédérale "Remplacement Occasionnel Bénévole"



POUR ALLER PLUS LOIN

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre la formation : CQP ALS option AGEÉ

REMPLACEMENT OCCASIONNEL BÉNÉVOLE (ROB)

FILIÈRE FÉDÉRALE

DIRECTRICE DE FORMATION ET INTERVENANTE



Cécile FARIA-SOARES

Expertise : CQP ALS, Activités
Tendance, BPJEPS



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à cette formation ? Contactez-nous ! Nous mettrons tout en oeuvre pour trouver une solution adaptée.



DATES ET LIEUX

- **CODEP 66** : Samedi 11 octobre 2025
- **CODEP 09** : Samedi 22 novembre 2025
- **CODEP 31** : Samedi 13 décembre 2025
- **CODEP 46** : Samedi 10 janvier 2026
- **CODEP 34** : Samedi 07 février 2026



DURÉE : 7H

- Positionnement et formation en centre (présentiel) : 7 heures



TARIFS

FRAIS PÉDAGOGIQUES :

GRATUIT

FRAIS ANNEXES : (HÉBERGEMENT ET RESTAURATION) :

- REPAS DU MIDI PRIS EN CHARGE PAR LE COREG
- HÉBERGEMENT ET DÉPLACEMENT : À LA CHARGE DU STAGIAIRE OU DU CODEP

FRAIS D'INSCRIPTION :

GRATUIT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



Téléphone

05.34.25.77.90



Email

formation.occitanie@comite-epgv.fr



Site internet

www.formationepgv.com

